

## Petit glossaire de la rhétorique grecque classique

### L'enseignement rhétorique

Ῥητορικὴ τέχνη (rhétorique) : art de parler. La rhétorique est un savoir-faire professionnel, atteint après des années d'apprentissage exigeant. Le rhéteur est celui qui maîtrise les techniques oratoires pour persuader (πείθειν) son audience. Dans la démocratie athénienne, il est crucial de pouvoir influencer, par ses mots seuls, sur l'opinion (δόξα) de son public. Au pluriel, les ῥητορικαὶ τέχναι sont les traités de rhétorique.

Σοφιστής (sophiste) : on désigne par ce nom des penseurs et rhéteurs qui vécurent et enseignèrent à l'époque classique. Il n'y a pas de définition univoque du sophiste, pas plus qu'il n'y en a du philosophe : ce sont les affinités et les oppositions entre les idées et les personnes qui ont modelé cette distinction factice. Les sophistes avaient en commun d'être des orateurs et des enseignants, qui formaient l'élite de la jeunesse à la réflexion, à l'argumentation et à la prise de décision. Socrate et Platon ont été parmi les premiers à discréditer les sophistes, menant à l'usage moderne péjoratif du mot. On distingue la première sophistique (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et la seconde sophistique (II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) qui marque un renouveau de l'art oratoire. Les grandes figures de la première sophistique (dont beaucoup ont donné leur nom à des dialogues platoniciens) sont Gorgias, Protagoras, Prodicos, Antiphon, Hippias...

Προγυμνάσματα (exercices préparatoires) : compilations de conseils, d'exemples et d'exercices oratoires permettant aux jeunes gens étudiant la rhétorique de s'entraîner dans des genres variés (éloge, blâme, amplification, description, récit, fable, paraphrase...). Les plus anciens qui nous soient parvenus sont d'Ælius Théon (I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.).

### Au tribunal

Λογόγραφος (logographe) : quelque part entre les notions modernes d'avocat et d'écrivain public, le logographe compose sur commande et contre paiement des discours d'accusation et de défense que les plaideurs récitent ensuite en leur propre nom ; il importe donc que le logographe s'adapte à la personnalité et à l'idiolecte de son client. Beaucoup de grands rhéteurs de l'époque classique, comme Lysias, Isocrate ou Démosthène, ont été logographes à une période de leur carrière.

Συνήγορος (synégore) : personne qui plaide pour un proche ou un ami. Souvent traduit par « avocat », mais la rémunération n'était pas autorisée.

Συκοφάντης (sycophante) : délateur professionnel. Ce système lucratif, décrié par tous, se développe en l'absence d'un procureur général qui veille au respect des lois.

Δίκη (dikè) : action en justice privée, par opposition à γραφή.

Γραφή παρὰ νόμων (graphè para nomôn) : action en justice publique, accusant tout citoyen qui met en péril la loi établie.

### Les genres de discours

Συμβουλευτικόν (délibératif) : genre des discours politiques, prononcés devant une assemblée de citoyens ou de magistrats dans le but d'orienter leur décision.

Δικανικόν (judiciaire) : genre des plaidoyers de défense ou d'accusation au tribunal.

Ἐπιδεικτικόν (épidictique / démonstratif) : genre des discours de circonstance, d'apparat, faisant l'éloge ou le blâme de quelqu'un (ou de quelque chose).

### **Les parties du discours**

Προοίμιον (exorde) : prologue d'un discours. Il comporte souvent une *captatio benevolentiae* (tentative pour s'attirer la bienveillance de l'auditoire).

Δήγησις (narration) : récit des faits. C'est l'occasion pour le plaideur de présenter sa version, en mettant en avant les détails qui vont dans son sens.

Βεβαίωσις (confirmation) : présentation des arguments.

Προκατάληψις (anticipation) : prévention contre les arguments adverses.

Ἐπίλογος (épilogue / péroration) : conclusion d'un discours, faisant appel au bon jugement de l'auditoire.

### **Les moyens de persuasion du discours**

ἦθος (éthos) : caractère, personnage incarné par l'orateur dans son discours. Il importe de présenter au public un éthos fiable et crédible, qui fasse autorité.

Πάθος (pathos) : toute émotion véhiculée par le discours et transmise à l'auditoire.

Λόγος (logos) : dans ses deux sens de « parole » et de « raison », il renvoie à la puissance persuasive des mots eux-mêmes, des arguments et de leur logique.

### **Les raisonnements**

Συλλογισμός (syllogisme) : raisonnement logique qui part de deux prémisses (une majeure et une mineure) pour arriver à une conclusion (type « Tous les hommes sont mortels, *or* Socrate est un homme, *donc* Socrate est mortel »). Un syllogisme invalide est appelé un sophisme (type « Tous les chiens sont mortels, *or* Socrate est mortel, *donc* Socrate est un chien »).

Ἐνθύμημα (enthymème) : type de syllogisme rhétorique qui repose sur des prémisses vraisemblables (et non rigoureusement prouvées) et/ou qui ne sont pas développées de manière exhaustive.

### **Les prémisses**

Εἰκός (vraisemblable) : notion cruciale pour déterminer la qualité d'une production littéraire. Un discours appuie son argumentation sur ce qui est vraisemblable eu égard aux faits, aux personnes impliquées, etc. Le vraisemblable a une valeur plus forte en grec qu'en français, même si pour les philosophes il cède le pas au vrai (ἀληθές) : c'est ce qui est vrai, bien ou juste *en général*.

Σημεῖον (signe, indice) : argument du domaine du probable, qui pointe vers la vérité sans constituer une preuve absolue.

Τεκμήριον (preuve) : preuve définitive, véritable.

### **Bibliographie sélective :**

PSEUDO-ARISTOTE, *Rhétorique à Alexandre*, trad. P. Chiron, Paris, Les Belles lettres, 2002.

PLATON, *Phèdre*, trad. P. Vicaire, Paris, Les Belles lettres, 1985.

PLATON, *Gorgias*, trad. Alfred Croiset, Paris, Les Belles lettres, 1984.

ARISTOTE, *Rhétorique*, trad. M. Dufour et A. Wartelle, Paris, Les Belles lettres, 1932-1991 (3 vol.).

*Rhétorique à Herennius*, trad. G. Achard, Paris, Les Belles lettres, 1989.

CICERON, *De l'invention*, trad. G. Achard, Paris, Les Belles lettres, 1994.

CICERON, *De l'orateur*, trad. E. Courbaud, Paris, Les Belles lettres, 1922.

DENYS D'HALICARNASSE, *Opuscles rhétoriques*, tome I, *Les orateurs antiques*, trad. G. Aujac, Paris, Les Belles lettres, 1978.

QUINTILIEN, *Institution oratoire*, trad. J. Cousin, Paris, Les Belles lettres, 1975-1980 (7 vol.).

ÆLIUS THEON, *Progymnasmata*, trad. M. Patillon, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

PERNOT Laurent, *La rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Le livre de poche, 2000, notamment chap. 2 « La révolution sophistique » et 3 « Le moment athénien ».

SAÏD Suzanne, TREDE Monique, LE BOULLUEC Alain, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, PUF, 1997, chap. 6 « L'éloquence ».